

ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.

199^{ème} CONGRÈS

Samedi 25 juin 2022



ENSEMBLE CRÉONS

LE MOUVEMENT.

Club de demain

Conclusions des états généraux fédéraux

- Le club de demain considère l'appartenance à la FFGym comme un de ses principaux atouts.
- 13 mesures ont été définies pour accompagner cette mutation.

Point sur la mise en œuvre des mesures

- Les mesures en place :
 - Faciliter l'entrée en formation professionnelle
 - Créer un contrat d'affiliation
 - Renforcer l'identité fédérale dans les clubs
 - Augmenter la visibilité des activités gymniques

Les trois nouvelles mesures

- Créer un réseau de soutien de proximité en réorganisant et en élargissant le dispositif des agents de développement
- Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de conseil à destination des nouveaux dirigeants bénévoles
- Créer une cellule « équipements sportifs » au sein de la FFGym

Les objectifs de ces trois mesures

- Mieux accompagner et sécuriser nos dirigeants dans leur engagement bénévole
- Mettre en place **un accompagnement adapté**, et cela dès leur prise de responsabilité
- Accompagner, c'est leur proposer une palette de compétences, d'outils et de services pour leur permettre de mener leur projet associatif
- Tout dirigeant d'un club affilié à la FFGym doit pouvoir bénéficier de cet accompagnement fédéral



1^{ère} mesure : **Créer un réseau de soutien de proximité en réorganisant et en élargissant le dispositif des agents de développement**

- Définition de l'accompagnement d'un club FFGym
- Mis en œuvre par le réseau d'agents de développement territoriaux réorganisé et **dimensionné**
- Un réseau piloté et animé au niveau fédéral par un chargé de mission de l'accompagnement des clubs
- **Un accompagnement financier : 370 000€** pour un réseau d'agent évalué à 35 ETP environ.
- **La mise en œuvre** : rencontre dans le 4^{ème} trimestre avec chacune des commissions territoriales pour étudier la déclinaison territoriale de ce projet



2^{ème} mesure : **Créer un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de conseil à destination des nouveaux dirigeants bénévoles**

Ce dispositif est composé :

- D'un accès à un pack documentaire lui permettant en quelques heures de découvrir les points clés de fonctionnement et de gestion d'un club FFGym (**Sortie de ce pack en janvier 2023**)
- D'une invitation à un séminaire annuel organisé par le comité régional à l'attention des nouveaux dirigeants. **Le contenu et les modalités d'organisation seront diffusés en janvier 2023**
- D'un accompagnement spécifique mis en place par l'agent de développement



2^{ème} mesure bis : **Accompagnement des nouveaux Présidents de nos structures déconcentrées**

Invitation à un séminaire :

Samedi 15 octobre 2022 au siège fédéral



3^{ème} mesure : **Créer une cellule « équipements sportifs » au sein de la FFGym pour appuyer les clubs dans la construction de nouvelles salles**

Les objectifs :

- Apporter conseil et expertise aux collectivités territoriales et aux clubs affiliés



3^{ème} mesure : **Créer une cellule « équipements sportifs » au sein de la FFGym pour appuyer les clubs dans la construction de nouvelles salles**

Les missions :

- Proposer un référentiel de normes, d'usages et de besoins en matière de pratiques gymniques au sein de la FFGym
- Proposer des aménagements d'espaces sportifs pour la pratique d'activités gymniques
- Proposer des équipements exemplaires pour la visite
- Identifier les aides financières à la construction de gymnases et à leurs équipements gymniques.
- Apporter des conseils ponctuels aux clubs et aux collectivités